



L'écho de Roche Rousse

Bulletin municipal de Saint-Martin-en-Vercors
n°42 - Hiver 2021



Les animations



au village... p. 3 à 7



L'information
en temps réel
p. 11

Frelon asiatique : apprendre à
le reconnaître
et signaler
sa présence
p.19



Habitants
et acteurs
locaux
p. 14 à 18



L'édito du maire

Chères habitantes, chers habitants,

Alors que 2021 s'est achevée laissant à chacun le souvenir d'une année vraiment particulière et difficile, voici 2022 qui sera, nous l'espérons, plus dynamique, plus libre, plus joyeuse !

C'est avec beaucoup de sincérité et un peu de retard que je vous présente, au nom du Conseil Municipal et des employés, mes meilleurs vœux pour cette année. Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année et des moments privilégiés de bonheurs partagés et de fraternité.

Frappés depuis 2 ans par la pandémie COVID-19, cette période inédite s'avère être une épreuve collective et personnelle qui nous invite à plus d'humilité et de respect dans toutes les dimensions de notre société, écologique, sociale et démocratique.

En 2020, je me suis engagée avec toute une équipe dans un mandat où, on le sait, énergie et temps sont très sollicités. Mais je peux compter sur mes collègues du Conseil Municipal, adjoints et conseillers, ils sont au travail : actifs, ouverts et investis. Pour ce soutien sans faille, je les remercie. Un grand merci également à l'ensemble du personnel, administratif et technique, pour leur grande implication dans leurs dossiers et sur le terrain, leur sens du service public et leur accueil.

Saint-Martin est reconnue pour sa dynamique associative alors je remercie les présidents des associations, les bénévoles et toutes les personnes qui donnent de leur temps pour entretenir cette vie locale tellement importante pour le bien vivre ensemble.

Je remercie les enseignantes, particulièrement touchées ces deux dernières années, pour ce savoir qu'elles transmettent à nos enfants. Notre école est fondamentale pour nos jeunes, pour leur donner des clefs de connaissances, de réussites, de liberté. Elle est importante aussi pour l'avenir de notre commune.

Saint-Martin vit au rythme de celles et ceux qui la font vivre chaque jour, qui sont le cœur battant, dans leur diversité, de notre commune : ses habitants, ses artisans et commerçants, ses agriculteurs, l'ensemble des personnels soignants, aidants, accompagnants, ses jeunes, ses moins

jeunes, ses seniors... C'est vous qui donnez vie à notre commune et la rendez accueillante, active et solidaire. Soyez-en toutes et tous vivement remerciés.

En 2021, nos actions ont porté, pour le fonctionnement, sur la crise sanitaire, la poursuite des projets en cours, l'entretien de notre patrimoine immobilier, de la voirie et de nos réseaux d'eau et d'assainissement.

En investissement, nous avons réalisé une extension de notre réseau d'eau potable au hameau des Abisseaux. Dans le cadre de la rénovation énergétique, nous avons remplacé toutes les fenêtres des bâtiments communaux (administratifs et locatifs). Ces différents points sont développés un peu plus loin dans ce bulletin.

Pour 2022, notre cap reste la rigueur budgétaire (les dotations de l'État n'étant pas à la hauteur des dépenses qui nous incombent). Il est de notre devoir de prendre les bonnes décisions.

Nous étudions avec beaucoup de discernement, de mesure et de prudence les projets éventuels et leurs financements en optimisant toujours la recherche des aides qui peuvent être accordées. Mais il est important de porter des projets, d'avoir des ambitions pour pouvoir exister dans l'avenir.

En 2022, nous devrions réaliser les investissements prévus en 2021 et pour lesquels des subventions ont été accordées. La réalisation de ces travaux avait été repoussée d'un an à cause de la pandémie. Cela concerne la réfection de la façade de l'église, la dernière tranche de travaux de l'atelier communal.

Notre commune a été particulièrement marquée par le nombre de décès. Nous adressons aux familles et à leurs proches nos sincères condoléances.

Enfin tout le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants qui se sont installés sur notre commune. Nous adressons nos sincères félicitations aux nouveaux parents du village.

Pour 2022 osons l'optimisme.

*Le Maire,
Andrée Séquier*

Une nouvelle tête à la mairie



Vincent Guichard, 36 ans a rejoint l'effectif des agents communaux en octobre 2021. En tant qu'agent technique pour remplacer Grégory Justet en disponibilité pour deux ans.

Originaire de Villard de Lans, Vincent habite depuis 2015 à Saint-Martin et a travaillé durant 15 ans à la SEVLC.

Avec sa compagne et leur fils de 3 ans ils sont devenus propriétaires à Saint-Martin et Vincent a ressenti l'envie de trouver un emploi plus proche avec le souhait de pouvoir s'investir pour sa commune. Ce poste lui correspond parfaitement car il aime les métiers de terrains où la polyvalence est de rigueur.

ça s'est passé depuis l'automne 2020...

ILS ONT SOUFFLÉ LEUR PREMIÈRE BOUGIE !

Qui ? Mais les 10 arbres fruitiers (5 pommiers et 5 pruniers) plantés sur la commune en novembre 2020 pendant le confinement.



Ce projet, à l'initiative de 2 habitants du plateau du Vercors, Marie Francou et Thierry Krattinger, a pu être réalisé grâce à l'aide financière de La Piste Recyclable (recyclerie de La Chapelle en Vercors) et de la mairie de Saint-Martin-en-Vercors.

Il s'inscrit dans un contexte de développement raisonné pour demain et la mise en oeuvre d'une action commune liée à l'alimentation.



Concrètement, 7 arbres ont été plantés sur le terrain à côté du City Park, 2 près de l'hôtel du Vercors et un dans la cour de l'école primaire en présence des enfants.

Patricia Mottin



UN ÉTÉ ANIMÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes a été créé en 2018. Il a pour objectif d'organiser des manifestations tout au long de l'année, mais aussi d'aider les autres associations du village à concrétiser leurs projets. Il est composé d'une dizaine de bénévoles auxquels sont associées des personnes qui apportent leur aide suivant la manifestation.



Chaque année on retrouve des animations récurrentes qui ont un certain succès comme le "pot de bienvenue" organisé tous les samedis de 18h à 19h pendant l'été, avec une animation musicale, et également des conseils de randonnées donnés aux touristes ainsi que des informations sur les commerces et activités que l'on trouve sur le plateau du Vercors.

Autre manifestation à succès : le vide grenier qui se déroule en même temps que le « Bazar de Saint Martin », sur la place du parking de l'Ours. Cette année plus de 22 "exposants" ont répondu présent et il a été refusé du monde (à savoir que priorité est donnée aux habitants de notre village).



Depuis 2 ans, le Comité des fêtes est associé au « Bazar de Saint Martin », organisé par la compagnie de la Cyrène. Une collaboration qui se déroule en très bonne harmonie : le Comité a organisé et a tenu une buvette pendant toute la semaine du Bazar, et géré la circulation (signalisation, déviation). Il a aussi organisé un bal folk en extérieur, très réussi.

Le Bazar de Saint Martin en Vercors

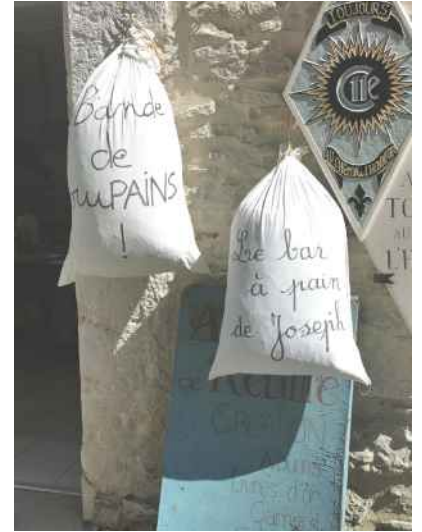
C'était du 6 au 12 Août 2021 sur un air de fête !

En partenariat avec le Comité des Fêtes, la Compagnie de la Cyrène a organisé pour la 2ème année Le Bazar de St Martin sur le thème « Le pain dans tous ses états ».

Cette manifestation festive, créative, participative, poétique a été un événement marquant cet été pour le village, le plateau et les touristes, puisqu'il a été compté environ 2750 spectateurs/visiteurs/participants. Et tout cela grâce à une équipe d'une centaine de comédiens, musiciens, techniciens professionnels, amateurs, bénévoles...

motivés et soutenus par les habitants et commerçants de Saint Martin en Vercors.

Tout le village a été décoré, des sacs de farine ont été pendus au-dessus des places, accrochés aux fenêtres. Une exposition photographique des habitants et de leur pain était proposée dans les rues, commerces et espaces publics suite à plusieurs séances de prise de vues réalisées en amont dans les rues de Saint Martin.



L'inauguration à la Grange Ouverte, par madame la maire, de l'exposition sur le thème du pain, réalisée en collaboration avec le Groupe Patrimoine du Vercors, a marqué le début des festivités.



Tous les jours, autour du four ambulant installé dans le jardin de ville, des intervenants boulangers ont animé des ateliers ouverts à tous, où le savoir-faire et la connaissance ont été partagés : du pain au levain aux pains du monde entier.



Un débat-dégustation a été organisé avec les boulangers locaux Raynald Gouverneur, Jacopain, Cécile Raffetin, et les 2 débatteurs Marie Astier, journaliste de Reporterre et autrice de "Quel pain Voulons nous ?" et Jérôme Bonsecours, chercheur en agrochimie au CRNS de Verny sur Donge.

Deux auteurs drômois, André Cohen Aknin et Geneviève Briot, étaient également présents pour partager, lire et échanger autour du thème « Des saveurs et des livres ».



La journée du mercredi dédiée aux enfants...

Elle a débuté sur la place de Tourtre par un bal pour enfants et familles « Le Bal des Petits Pains », suivi par l'atelier des petits mitrons dans l'ancienne école du hameau, animé par Toine, durant lequel les enfants ont pu créer des objets en pâte à sel hauts en couleur...



Puis il a été fait un temps de retrouvailles autour d'un goûter-lecture. Les livres étaient prêtés par la médiathèque de La Chapelle en Vercors.

Cette journée s'est achevée au jardin de ville, par un spectacle clownesque « Les bons Gatolocos » en collaboration avec « Base Nature Vercors ».



Tous les soirs, sur la place du Lavoir, une vingtaine d'acteurs et habitants, accompagnés de musiciens, ont chanté les couleurs du pain. Ce spectacle imaginé à partir de chansons, textes et comptines a été mis en scène à partir des fenêtres des maisons de la place du Lavoir.



La compagnie de la Cyrène et Pétrin Productions se sont associés pour proposer le tournage d'un western : « Le Pétrin sifflera trois fois », véritable aventure artistique et populaire, où le public avait son rôle à jouer. Après le montage des séances filmées, les musiciens et comédiens ont interprété les dialogues, chansons, textes et musiques en direct lors de deux projections.



D'autres animations ont été également proposées tout au long de la semaine comme un atelier d'écriture, une soirée spectacle « Du pain du vin des bouquins », un spectacle de danse contemporaine « Stocoma », un spectacle « Harpe et Jeu de corde », un stage de Commedia dell'arte, un Bal Folk.

Le Bazar de Saint Martin, grâce à une programmation éclectique, festive, culturelle et musicale, a remporté un beau succès auprès d'un public de tout âge.

Crédit Photos : Henri Lagasse (El Condor) - Cie de la Cyrène - André Aknin

5^{ème} édition de Pédal'Douce, Fete de la Mobilité Douce

17 et 18 septembre 2021

En écoutant tomber la pluie pendant la nuit et découvrant, le dimanche 19 septembre, la place de l'Ours dans le brouillard, on se demandait vraiment si on n'avait pas rêvé et s'il s'était réellement passé quelque chose au même endroit la veille.

Grâce à une fenêtre météo idéale et aux nombreux parents bénévoles de l'Association des Parents d'Élèves de Saint-Martin, Saint-Julien, organisatrice de l'évènement, Pedal'Douce a pu se dérouler dans d'excellentes conditions : une bulle de soleil, de musique, de rires et de bonne humeur et ... un paquet de tour de pédales au compteur !

Après l'annulation en 2020 (Covid oblige) de la journée du samedi dans le village de Saint Martin, c'est avec beaucoup de joie que petits et grands ont pu retrouver le plaisir de pouvoir pédaler, courir et cavalier dans le village, en toute liberté. Et oublier le temps d'une belle après-midi ensoleillée, le défilé bruyant des voitures et des motos...

La fête a commencé dès le vendredi soir avec une projection du film « dans la roue du petit prince », retraçant l'aventure de la famille BILLARD et de leurs 3 enfants qui ont rejoint le Sénégal à vélo depuis Chambéry. Cette projection en plein air, dans le jardin de la grange Marcon à Saint Julien, en a fait rêver plus d'un. Les échanges entre les quelques 60 spectateurs et la famille BILLARD, présente pour l'occasion, se sont poursuivis jusqu'à la tombée de la nuit !

La journée du samedi a vu de multiples animations prendre place dans le village de Saint-Martin, fermé à la circulation pour l'occasion. Il y en a eu pour tous les âges et tous les goûts : les parcours sécurité routière, draisiennes et trottinettes, agilesse et souplesse, la décoration de vélo,



la chasse au trésor, le vélo-smoothie, une expo photo, le manège à pédales musical de la compagnie Cour en l'air,



les fabuleux vélos rigolos de la compagnie Ziganime, les balades à dos de poneys avec les Cavaliers des Revoux, la balade à la découverte du village avec le Groupe Patrimoine, l'essai de vélos avec Véloplato et Trappeurs Cycles, l'espace documentation, les stands mobilité de Dromolib et VercorSoleil, sans oublier la belle buvette avec les gâteaux « maison » pour le goûter !



La journée s'est terminée en beauté avec le spectacle drôle et jubilatoire de la compagnie Ziganime et ses vélos bricolés, tous plus fous les uns que les autres, et l'apéro-concert des Voleurs de Pompes.



De quoi donner envie d'enfourcher plus souvent son vélo, de marcher au quotidien, d'envisager des vacances sans voiture ou encore de pratiquer plus régulièrement l'auto-stop !

Le public s'est encore élargi par rapport aux éditions précédentes : des tout-petits aux adultes en passant par les enfants et les ados, Pédal'Douce a réuni cette année quelques 300 personnes venues du Vercors Drômois mais aussi du Royans et des 4 Montagnes !

Un grand merci à Claire, Stéphanie et Isabelle, les institutrices très impliquées dans l'organisation de cette fête, à leurs élèves surmotivés ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont donné un peu ou beaucoup de leur temps pour faire de cette journée un moment partagé, joyeux et festif.

Un grand merci aussi au Parc naturel régional du Vercors pour son soutien technique dans l'organisation de l'événement et aux communes de Saint Martin et Saint Julien, à la Communauté des Communes du Royans Vercors, à la recyclerie La Piste Recyclable et au Département de la Drôme pour leur soutien financier qui a permis d'accueillir des animations et spectacles variés et de qualité.

La mobilité douce n'est pas seulement la contrainte de laisser sa voiture au garage, cela peut être joyeux et ludique, et aussi donner le sourire et des idées !

La commission Pedal'Douce de l'APE Saint-Martin, Saint-Julien

HALLOWEEN A SAINT-MARTIN

Le 31 octobre 2021, le Comité a organisé une soupe et un vin chaud, en musique sur la place du Tilleul, pour la fête d'Halloween. Beau succès avec la participation d'une centaine de personnes !

Le Comité a toujours besoin de nouveaux bénévoles, et de nouvelles idées. On vous attend !...

Contact : comitedesfetesdestmartin@gmail.com



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2021

Il y a longtemps que l'on n'avait pas vu autant d'enfants à la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale. Les deux classes de l'école primaire ont en effet chanté la chanson "Au dessus du pont" du groupe La Chifonnie devant le monument aux morts. Ce projet, initié par les élus, a été porté par les deux institutrices et un habitant, Michel Fontaine, musicien et comédien. Un grand merci à eux.

Un verre de l'amitié a été offert par la mairie sur la place du tilleul à l'issue de la cérémonie.



Du côté des écoles...

À la rentrée en septembre nous avons accueilli 39 enfants dont 3 d'Échevis, suite aux travaux dans les Petits Goulets qui leur fermaient l'accès à leur école. Notre effectif a évolué entre novembre et janvier avec l'arrivée de 4 enfants : nous sommes maintenant 44 élèves dans notre école.

Une particularité aussi cette année, avec 3 maîtresses, Stéphanie Fourchon pour la classe de CP, CE1, Daphné Roger-Rhigetti et Claire Catil pour la classe de CE2, CM1 et CM2 (Daphné de septembre à janvier puis Claire de février à juillet).

Nous avons aussi de plus en plus d'enfants au périscolaire (temps d'accueil entre 16h30 et 18h30), nous avons donc recruté une personne pour aider Myriam.

Cette année, les maîtresses souhaitent, en plus des nombreuses activités, organiser un voyage scolaire : une semaine à la mer. Ils partiraient en avril à St Tropez, dans la maison familiale de Lou Riou. N'hésitez pas à participer aux différentes animations ou ventes proposées par l'APE de St Martin St Julien pour aider au financement de ce beau projet. Un marché de Noël a été organisé le 16 décembre avec la vente de décorations créées par les élèves, des préparations pour cookies et une buvette. Les prochaines actions de l'APE seront la vente de muffins devant les bureaux de vote des élections présidentielles, législatives, une tombola, une kermesse...

Lucie Valentin

Portrait de la maîtresse par les élèves



Notre maîtresse s'appelle Daphné ROGER RIGHETTI. Elle a 38 ans ; son compagnon s'appelle Julien ; elle vit à St Agnan en Vercors. Elle a deux enfants : un garçon et une fille. L'année dernière, elle était enseignante à l'école de Vassieux en Vercors. Elle est gentille et a les cheveux blonds châtain avec

des atébas.

Quand elle nous donne des amendes (elle nous prend des galions quand on ne respecte pas les règles) elle est moins sympathique !

Aussi elle a la taille de Louis XIV.

Elle sera avec nous jusqu'au lundi 31 janvier. Ensuite Claire CATIL reviendra.

Fonctionnement de la classe :

Notre classe a pour thème Harry Potter. Les élèves sont répartis en quatre maisons :

- Poufsouffle : Loyauté / Motivation / Patience / Honnêteté / Tolérance
- Serpentard : Grandeur / Ambition / Ruse / Fierté / Meneur
- Gryffondor : Hardiesse / Détermination / Force / Bravoure / Courage
- Serdaigle : Intelligence / Sagesse / Créativité / Originalité / Curiosité

Voici le déroulement classique d'une journée :

Nous faisons l'élève mystère chaque matin : la maîtresse

pioche un nom au hasard. Elle l'aimante au tableau face cachée sans le regarder puis l'assistant(e) pioche la consigne à appliquer (ne pas bavarder, être bien rangé..)

À la fin de la journée, nous regardons le prénom. Si l'élève a respecté la consigne, il fait gagner cinq points à son équipe.

Ensuite, nous jouons au Voca Dingo. Il faut trouver des anagrammes. En voici un : les lettres du mot chien peuvent faire niche. Nous vous laissons trouver l'anagramme de valise !

Il y a le rituel du citoyen mystère. La maîtresse nous donne un indice chaque jour. Nous devons trouver de qui il s'agit par équipe. Nous avons le droit d'utiliser les ordinateurs. La réponse est mise dans une boîte au nom de la maison.

Chaque jour, nous avons la joie (ou la tristesse pour certains !) de faire une dictée.

Le lundi, nous faisons une dictée relais (d'abord on écrit la dictée sur le cahier de brouillon ; puis on se met par maison et on a le droit d'aller voir la correction une fois chacun pendant dix secondes. Pour terminer, nous l'écrivons sur le cahier du jour).

Le mardi, nous avons droit à une dictée flash : la dictée est affichée au tableau. On la décortique puis le tableau s'éteint (snif) et on l'écrit sur notre cahier du jour.

Le jeudi, c'est la dictée écoutée : la maîtresse lit la dictée ; puis on la décortique uniquement à l'oral puis on l'écrit !

Le vendredi, c'est la terrible dictée bilan appelée dictée de la mort par la classe : une énorme dictée classique qui rassemble tout ce qu'on a vu la semaine.

Parfois nous faisons les chemins de Traverse où l'on peut vendre des objets faits maison.

Cela nous permet de gagner des galions. C'est la monnaie d'Harry Potter que nous utilisons dans la classe. Avec nos galions, on peut payer les amendes ;-) ou bien avoir des privilèges (faire un exposé, faire écouter une chanson que l'on aime aux autres...)

Tous les lundis, nous avons musique avec Isabelle. Nous apprenons actuellement deux chansons : « Dire bonjour c'est joli des Enfantastiques » et « Au dessus du Pont » que nous avons chanté pour le 11 novembre dans le village.

Tous les mardis, nous faisons du Touch Rugby avec les professeurs très gentils du Royans. Nous avons eu six séances. Nous avons adoré même si les plaquages étaient interdits.

Tous les vendredis, nous faisons hockey sur gazon glissant

au City Stade de St Martin.

Tous les jeudis, pendant l'art visuel, nous faisons le cadeau magique :

La maîtresse pioche un nom au hasard, l'élève choisi reçoit un compliment / un mot gentil dans l'oreille de la part des autres élèves.

Avant chaque période de vacances, il y aura la Coupe des Maisons. L'équipe qui a le plus de points pourra choisir plusieurs récompenses pour la dernière journée d'école (longues récréations, regarder un film, faire un escape game...)

Signé :

Les CM1 CM2 / les plus intelligents de St Martin en Vercors

Les projets du PNRV...

En 2021, le Parc complètement repris sa vitesse de croisière, après des temps difficiles avec la crise sanitaire.

De nombreux projets sont menés à bien :

Charte : Tous les 15 ans, la charte du Parc est renouvelée. La nouvelle échéance est pour 2023. Un très important travail a été mené pour la rédiger et consulter les habitants quant aux actions futures du Parc. L'an prochain, cette nouvelle charte sera soumise à délibération auprès de la Région, les départements ainsi que les communes adhérentes. (<https://www.parc-du-vercors.fr/charte-en-revision>)

Mémorial de la Résistance : Le mémorial a vu sa scénographie complètement renouvelée pour s'adapter aux moyens audio-visuels modernes. Il propose une immersion toute nouvelle dans la période de la Résistance. A ne pas manquer !



ABC : 38 communes, dont celle de Saint Martin, se sont lancées dans l'aventure de la construction d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Il s'agit de permettre aux habitants d'appréhender les chauves-souris, les pollinisateurs, les arbres remarquables et haies, les zones humides. Cet Atlas sera confectionné par les habitants eux-mêmes avec l'aide d'experts du Parc et d'un jeune en service civique. **Toutes les personnes intéressées par ce projet pourront se manifester auprès de leur mairie pour participer. Le projet se déroulera sur deux années.** (https://www.parc-du-vercors.fr/ABC_Vercors).

Projets pédagogiques : Le Parc propose aux écoles (une quarantaine de classes) des projets portant sur 6 thématiques : le **pastoralisme** ; **l'atlas de la biodiversité communale** ; **les aires terrestres éducatives** ; **la réserve naturelle des Hauts-Plateaux du Vercors**. **Les élèves de Saint Martin conservent leur aire terrestre éducative, en dessous des deux nouvelles maisons.** (<https://www.parc-du-vercors.fr/ecole-du-parc>)



Piroulet : Le centre du Piroulet, à Vassieux, a pratiquement fini sa rénovation. Ce fut un chantier d'importance pour remettre aux normes ce centre qui permettra l'accueil des scolaires mais aussi des familles.

Accueil des touristes sur la Réserve : Une réflexion et des actions sont entreprises pour canaliser l'afflux massif de touristes sur la réserve des hauts plateaux. Des navettes ont été mises en place pour acheminer les visiteurs sur le site de la Molière. Des aménagements sont aussi prévus sur le site de la Coche à Saint Agnan.



Fête du bleu : La fête du bleu a pu reprendre à Méaudre-Autrans cette année de manière très allégée pour cause de pandémie et après une interruption totale en 2020. Pour l'année 2022, la fête est prévue à Saint Laurent en Royans. Espérons qu'elle puisse reprendre toute sa splendeur !

Jean-Christophe Dye

Les dossiers communaux

TRAVAUX COMMUNAUX

UNE NOUVELLE TOITURE POUR LE LOCAL A BALLON

Dans la cour de l'école, ce petit local permet le rangement des ballons et autre matériel pour la récréation. Sa toiture était vétuste et s'avérait dangereuse pour la sécurité des élèves, donc la municipalité a décidé de le rénover.

Cette opération a coûté 6 797.70 € TTC, subventionnée à 50% par le Conseil Départemental de la Drôme.

RÉNOVATION DES FENÊTRES DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

La municipalité a entrepris le projet de rénovation des menuiseries de huit bâtiments communaux.

Ces travaux concernent trois bâtiments publics : la mairie, l'école, la salle des Violettes et cinq bâtiments résidentiels ; les immeubles de la Poterie, de la Falaise, de la Poste, les appartements au dessus de la mairie et de l'école. Cela représente 120 fenêtres ou portes à changer.

Cette opération a débuté à l'automne 2021 pour un achèvement au printemps 2022.

Le coût de ce projet s'élève à 106 498 € TTC, subventionné à 80 % par l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Syndicat des Energies de la Drôme dans le cadre des plans France Relance et Bonus Relance Région.



Changement des menuiseries de l'école

TRAVAUX D'EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE AUX HAMEAUX DES ABISSEAUX ET FRANÇONS

La commune de Saint-Martin-en-Vercors possède une régie communale pour le service d'eau potable.

Entre 1999 et 2004, la commune a réalisé de gros travaux sur son réseau d'eau. Préoccupée de garantir la potabilité de son eau et de conserver son potentiel touristique, la municipalité a décidé d'engager un programme de travaux pour l'aménagement général de son réseau de distribution d'eau.

En effet, ces travaux ont permis de garantir à ses abonnés une adduction d'eau potable conforme aux normes de santé publique. Cette situation s'expliquait en particulier par des captages très sommaires non protégés et un réseau de distribution en très mauvais état.

Toutefois, ce programme de travaux n'a pas été réalisé sur l'intégralité de la commune, car elle est constituée de nombreux hameaux plus ou moins denses et dont les plus isolés sont desservis par des sources privées.

Au vu des conditions climatiques évoluant vers des années de sécheresse plus nombreuses, les petites sources privées subissent de plus en plus un étiage conduisant à des difficultés récurrentes d'approvisionnement en eau.

Les habitants des hameaux des Abisseaux et des Françons ont constaté ce phénomène depuis deux étés et même en hiver. Ils ont sollicité la commune pour qu'elle envisage d'engager des travaux d'extension du réseau d'eau potable afin de raccorder leurs deux hameaux.

La municipalité soucieuse de la quiétude de ses administrés a donc décidé d'entamer ces travaux d'extension du réseau d'eau potable au printemps 2021 afin que les deux hameaux soient raccordés à l'été 2021.

L'opération d'extension du réseau s'est étendue sur 900 m entre les hameaux et la source communale de la Gratte.

Le montant de ces travaux a été de 53 070 € TTC.

SOYEZ INFORMÉ EN DIRECT GRÂCE À L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

En effet, la municipalité a décidé de mettre en place ce nouvel outil de communication.

Ce système simple et efficace permet de prévenir **instantanément** les citoyens à chaque **alerte et information de la Mairie**, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

PanneauPocket renforce la communication et le lien social

Alertes météo, coupures réseau, travaux, évènements de la vie quotidienne et manifestations ... depuis chez eux ou en déplacement, au travail ou en congés, les habitants restent connectés à l'actualité de leur commune, mais aussi des communes voisines et de leurs lieux de fréquentation favoris.

PanneauPocket regroupe sur une seule et unique application les entités qui font partie de l'écosystème de l'administré. Ainsi, les citoyens mettent en favoris les Communes, Intercommunalités, Gendarmeries qui l'intéressent. La population est tenue informée en temps réel par le biais d'une seule interface.

Une solution digitale fiable, simple et économique

PanneauPocket rend la vie locale des citoyens plus facile et sereine. Depuis 2017, l'application est utilisée par plus de 7500 entités (Gendarmeries, Communes, EPCI...).

Accessible à tous les Français et en téléchargement gratuit, l'application ne nécessite **ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle** du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

PanneauPocket est également disponible depuis un ordinateur sur le site www.app.panneaupocket.com, afin d'être accessible par et pour tous.



SIMPLE ET GRATUIT
Pas de compte à créer : 100% anonyme !

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette 
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3** Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4** Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".



Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur
app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

Du nouveau pour le tri sélectif...

TRI DES EMBALLAGES : 4 RAISONS DE S'Y METTRE !

Plus simple le tri !

Depuis début octobre dans la Communauté de communes du Royans Vercors, vous pouvez déposer tous vos emballages sans exception dans les conteneurs de tri (emballages plastiques/papiers) : emballages en métal, en papier, en cartonnette, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastique.

Première barrière à la pollution

Une fois vos emballages triés, leur recyclage permet de réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets. Ainsi, le recyclage de 850 boîtes de conserve en acier permettra de fabriquer un lave-linge, et une bouteille en verre d'en fabriquer une nouvelle, et ce indéfiniment ! Ce système permet également de limiter les pollutions de l'air, de l'eau ou des sols dues à l'extraction des ressources naturelles nécessaires à la production de matière première, à leur transport et à la fabrication des produits finis. Le recyclage favorise enfin d'importantes économies d'énergie : fabriquer un produit à partir d'aluminium recyclé permet par exemple d'utiliser 95 % d'énergie en moins qu'en utilisant de la bauxite (la ressource naturelle de laquelle est issu l'aluminium). C'est ce que l'on appelle « l'économie circulaire ».

Trier permet de réaliser des économies

Vos emballages ont de la valeur ! Les emballages que vous triezy sont collectés et apportés en centre de tri, où ils sont séparés par famille de matériau (papier-carton, acier, aluminium, plastique, verre). La revente de ces matériaux à des recycleurs permet ainsi d'alimenter le budget « gestion des déchets » de la collectivité.

A contrario (chiffres 2019), une tonne d'emballages en verre (40€HT/Tonne) traitée avec les ordures ménagères (303€HT/Tonne) représente aujourd'hui un coût supplémentaire de 263€ pour la collectivité. De plus, la collecte et le traitement des ordures ménagères coûtent 2 fois plus chère que le tri (papiers/plastiques) (142€HT/Tonne).

Moins d'ordures ménagères

La part des emballages pouvant désormais se trier représente plus d'un tiers du volume des ordures ménagères. En 10 ans, dans notre collectivité, nous avons diminué de 15 % les déchets d'ordures ménagères et parallèlement augmenté de 26 % le tri des emballages (papiers/plastiques).

Pour aller encore plus loin

En plus du tri, les biodéchets (déchets organiques de cuisine) constituent également 30% du tonnage des ordures ménagères. En les retirant grâce au compostage individuel ou collectif, cela fait autant de déchets en moins à payer pour le traitement.

Alors aujourd'hui, plus de doute : trier nos déchets est un geste simple qui bénéficie à tous !

RAPPEL DES NOUVELLES CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS

Depuis début octobre, vous pouvez déposer **dans les deux bacs/conteneurs «plastique » et « papier » tous les emballages ménagers sans distinction** : emballages en métal, en papier, en cartonnettes, briques alimentaires et, fait nouveau, tous les emballages en plastique, sans exception.

Les emballages en verre, eux, sont à déposer dans le bac à verre.

Les cartons « bruns » (alvéolés), eux, vont en déchèteries ou dans les futurs conteneurs à carton.

Les emballages dangereux avec le pictogramme « tête de mort » (bidons de combustibles...) sont à déposer exclusivement dans les déchèteries.

Désormais, n'hésitez plus : si c'est un emballage, il peut aller au recyclage.

Et en pratique ?

C'est un emballage ? Déposer-le dans le bac de tri !

Inutile de le laver, il suffit de bien le vider. S'ils sont bien vidés, le souillage des autres déchets (papiers) reste minime et n'empêche en rien le tri et le recyclage.

Déposez vos emballages en vrac dans le bac de tri (pas dans des sacs). **Ne pas les imbriquer** les uns dans les autres (sinon les machines de tri ne pourront pas les séparer).

Attention : Seuls **les emballages ménagers sont autorisés** dans le bac/conteneur à tri (plastique/papier). **Tous les gros objets (ex : casseroles, jouets, amortisseurs, bouteilles de gaz...)** **POLLUENT** le flux qui devient impossible à trier, abîment les chaînes de tri et augmentent le prix des déchets !

Ces objets sont à déposer dans une déchèterie et non à côté des bacs d'ordures ménagères.



Un guide de tri est joint avec le présent bulletin mais est également à votre disposition dans les locaux intercommunaux et communaux.

Actuellement, les bacs à ordures ménagères sont dispersés sur tout le territoire et à proximité immédiate de votre habitation. Dans une nouvelle optique de gestion des déchets et pour simplifier votre geste de tri, les bacs à ordures ménagères se rapprocheront progressivement des points d'apports volontaires (conteneurs de tri) qui eux augmenteront. A terme, vous pourrez déposer tous vos déchets au même endroit, dans des conteneurs différents. Ce changement a pour objectif de vous faciliter l'accès au tri et est dû en parti à l'augmentation des tonnages du tri et paradoxalement à la baisse des ordures ménagères.

Pour cela, la CCRV travaille avec la commune pour organiser au mieux les emplacements des points d'apports volontaires.

Grâce à votre geste de tri, la collectivité agit en faveur de l'environnement. Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions mieux et plus !

Habitants et acteurs locaux



NOUVEAUX GÉRANTS AU CAMPING DU VILLAGE

Habitants Saint Donat sur Herbasse, Clotilde Perez et Serge Thiot ont longuement sillonné les routes du Vercors en moto. C'est le désir de changer de vie et de travailler à deux qui les a poussé à reprendre le camping de La Porte Saint Martin en décembre 2020.

Ils ont grandement apprécié l'accueil chaleureux lors de leur arrivée et leurs 2 adolescents qui ont également choisi de vivre cette aventure se sont rapidement faits de nouveaux amis. Après un an de fonctionnement, le bilan est satisfaisant malgré le contexte sanitaire.

Le camping est ouvert toute l'année mais l'hiver, seuls 2 gîtes et 3 chalets sont disponibles à la location. Aux beaux jours, l'offre d'hébergement est complétée par 5 « casanotte » (petit chalet bois),

4 mobil-homes, une aire de vidange pour les camping-cars et 56 emplacements de camping.

Avec une vue magnifique sur Rocherousse, le snack-bar, ouvert de mi-mai à fin septembre, propose boissons, salades, burgers et raviolis aux campeurs et à tous les habitants du village. Cet été des soirées « Concert » sont prévues. Une piscine chauffée est également en accès libre, il suffit de prendre une consommation pour les non campeurs.

Pour tous renseignements : 06 70 93 93 59 ou site web : <https://camping-laportestmartin.fr/>

UNE CHAMPIGNONNIERE A SAINT-MARTIN

Mélissa Galleron, 31 ans, et son conjoint, Thomas Praire arrivent de Méaudre.

Mélissa, ingénieur agronome de formation, était conseillère en maraîchage à la Chambre d'Agriculture de la Vendée avant de revenir dans le Vercors. Thomas reprend alors la direction de l'agence de voyage Grand Angle avec son frère.

Passionnée par la culture de champignons, Mélissa souhaitait créer sa champignonnière dans le Vercors. Elle a créé la ferme Primordia à Méaudre en aménageant un premier local, tout en cherchant une ferme pour s'agrandir et en faire son activité principale.

Voilà qui est fait ! Fin 2020, ils ont acheté la ferme de Marie-Jo Mazet aux Michallons. L'ancienne étable métamorphosée, Mélissa dispose maintenant de 150m² dédiés à la culture de champignons. Elle produit déjà des pleurotes et commence la culture d'un champignon japonais, le Shiitake.

Mélissa commercialise sa production de champignons frais auprès des particuliers, des restaurateurs, des épiceries et bientôt sur les marchés. La vente à la ferme est ouverte le mardi soir de 18h à 19h (les horaires seront aménagés progressivement). Mélissa souhaite élargir son offre avec des champignons séchés et des bocaux dès que son laboratoire sera terminé. La Ferme Primordia est en cours de certification bio.

Quand Mélissa sera complètement installée, nous reviendrons vers elle pour une visite de la champignonnière et une explication détaillée de cette culture innovante dans le Vercors. Bravo Mélissa, bon courage et longue vie à ce beau projet !

Vous pouvez dès à présent contacter Mélissa au 06.47.95.32.17 pour commander pleurotes et Shiitake !



PORTRAIT DE DEUX JEUNES AGRICULTEURS INSTALLÉS SUR SAINT-MARTIN



Eléna Galliard a 25 ans. Elle est originaire de Méaudre. Elle habite au village et sa ferme se situe au hameau du Bard.

Après son bac agricole SATV, elle continue ses études avec un BTS agricole ASCV, en alternance chez Claude Vignon. À l'issue de ces deux années de stage, elle sera salariée chez son maître de stage. L'opportunité se présente d'acheter le bâtiment agricole de Laure et Igor (Bouclettes et Compagnie) qui ont décidé de changer de région.

Eléna qui souhaite s'installer durablement dans cette filière, saisit l'occasion et achète ce bâtiment.

Grâce à la solidarité des agriculteurs de la commune, elle peut récupérer les terres en location attachées à cette ferme. Eléna est installée comme agricultrice depuis 2020.

L'installation est toujours une période difficile où l'aide des collègues est précieuse.

Actuellement, Eléna a une centaine de chèvres et 25 chevrettes. Elle vend son lait à la société AGRIAL à Crest.

Elle n'a pas de matériel agricole, si ce n'est un tracteur qu'elle vient d'acquérir. Les gros travaux sont faits en collaboration avec les collègues. Petit à petit, elle va faire les investissements nécessaires pour devenir plus autonome.

Quand elle aura terminé de sélectionner son troupeau, elle envisage de faire de la transformation, mais pas pour la totalité de la production. Ce projet est en réflexion et peut encore évoluer.

Nous souhaitons que ses projets aboutissent et qu'elle soit toujours heureuse dans ce beau métier de paysanne qu'elle a choisi. Elle est passionnée et courageuse, les principaux atouts de la réussite.

Victor Schimmel originaire du Sud-Ouest, a toujours été attiré par l'agriculture de montagne. C'est pourquoi il a choisi de faire son Bac Pro agricole en Auvergne, à Aurillac.

Ensuite il part à La Motte-Servolex en Savoie, pour préparer un BTS en comptabilité/gestion agricole. Et c'est dans les Bauges qu'il fait son certificat de spécialisation en transformation fromagère.

Pour des raisons personnelles, il s'installe dans le Vercors et travaille six mois à la fromagerie de Vercors-Lait. Le GAEC de Roche Rousse est à la recherche d'un associé. Voilà pour Victor l'opportunité de concrétiser son projet de vie. En avril 2019, il vient travailler au GAEC et en août 2020, il en devient le troisième associé.

Il travaille surtout à la fabrication et aussi à l'élevage. Dans ce travail très contraignant où on ne compte pas ses heures, le travail en GAEC permet aux associés de s'octroyer un week-end de temps en temps.

A 24 ans, Victor est heureux dans son métier et à Saint-Martin.



CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRES À LA BOULANGERIE

Après presque 9 ans d'activité au « Fournil du Vercors », boulangerie qu'ils ont créée en 2013, Sophie et Reynald Gouverneur ont cédé leur fonds de commerce à Sonia Maunier et Benjamin Viel début février.

Sonia et Benjamin viennent de Villard-de-Lans, ils ont 40 ans et une famille recomposée de 5 enfants. Benjamin fait du pain depuis l'âge de 15 ans, apprenti et boulanger salarié 14 ans à Autrans et 9 ans à Villard-de-Lans. Sonia, originaire du Var, est arrivée dans le Vercors il y a 8 ans. Elle a toujours travaillé dans la restauration.



Ils ont eu un coup de cœur pour Saint-Martin, l'an dernier au mois d'août. En ballade dans le Vercors Sud, ils sont tombés sur la fête du Pain du Bazar. Ils ont aimé cette ambiance de petit village. Ils sont revenus plusieurs fois. Le projet de s'installer et d'acheter la boulangerie est vite devenu une évidence pour eux. Leur décision prise, tout est allé très vite.

En septembre ils montent leur dossier de reprise du commerce, ils trouvent un appartement à Saint-Martin, une nounou pour le petit dernier. Tout s'enchaîne rapidement jusqu'au 8 février, jour d'ouverture de leur boutique. Sonia et Benjamin sont enthousiastes, très heureux et touchés par le très bon accueil qu'ils ont eu à Saint-Martin. Bienvenue et longue vie à votre projet.

Merci à Sophie et Reynald pour ce très bon pain qu'ils nous ont fourni pendant presque 9 ans. On sait combien est difficile le métier de la boulangerie. Nous leur souhaitons une nouvelle vie avec des projets plus paisibles.

Habitants et acteurs locaux suite

DEUX NOUVELLES PRATICIENNES A L'ESPACE SANTÉ



Installée sur le plateau depuis 2006, et présente à Saint-Martin-en-Vercors par intermittence depuis 2011, c'est en 2017 que Sophie Fischer investit pleinement sa maison avec l'arrivée de sa fille.

Psycho-praticienne et psycho-énergéticienne, elle a partagé pendant 4 ans un cabinet à Grenoble. Le confinement de 2020 lui a permis d'expérimenter l'accompagnement à distance et de prendre la décision de relocaliser son activité professionnelle. En juin dernier, elle a rejoint l'espace santé de Saint-Martin.

Passionnée par la puissance créatrice de l'Être humain et la psychologie, elle a entrepris une reconversion professionnelle en débutant une formation en art-thérapie en 2013. Elle a ensuite enrichi ses connaissances et élargi son bagage thérapeutique d'autres pratiques (psychocorporelle, énergétique, transgénérationnelle) pour proposer un accompagnement pluridisciplinaire et transversal qui intègre toutes les dimensions de l'expérience humaine.

Chaque séance de psychothérapie ou de soin énergétique est l'occasion de libérer des tensions, dénouer des blocages, de comprendre vos empêchements et de cicatrifier vos blessures, de donner du sens à vos schémas de fonctionnement personnel et héritages familiaux.

Pleinement acteur-actrice de votre thérapie, vous expérimentez au cours de la séance l'un ou l'autre des outils thérapeutiques qu'elle utilise : art thérapie, thérapie de l'enfant intérieur, position corporelle, analyse transactionnelle, constellation familiale, génosociogramme, rééquilibrage énergétique, bio décodage...

La thérapie peut être brève pour traiter une difficulté présente (deuil, dépression, burn out, insomnies, timidité, boulimie...) ou plus longue pour aller vers ses profondeurs et répondre à un besoin de développement personnel de connaissance de Soi.

A partir de février, Sophie Fischer vous propose à l'espace santé de Saint-Martin des ateliers.

Pour plus de renseignements et/ou inscriptions, merci de la contacter au 07 61 99 78 24.

Sylvie Mauborgne, praticienne Gestalt, a terminé sa formation en 2019. Le mot *Gestalt* est un dérivé du verbe allemand *gestalten* signifiant "mettre en forme" ou "donner une structure". La Gestalt-thérapie s'inscrit dans le courant de la psychologie humaniste, existentielle et relationnelle. Elle a une vision globale de l'être humain et cherche à développer l'autonomie du patient, sa responsabilité et son épanouissement. C'est une approche efficace pour régler les problèmes présents ou issus du passé.

Grâce à des outils concrets et puissants, la Gestalt permet de comprendre et dépasser ses blocages et ses peurs, mieux gérer son stress et ses émotions, se libérer de ses reproductions, automatismes et sabotages, de gagner en confiance, de s'épanouir, de mieux communiquer.

Depuis 1 an, Sylvie Mauborgne propose des séances individuelles pour adultes et adolescents le vendredi sur rendez-vous à l'Espace Santé au 1^{er} étage dans le cabinet de Caroline Boudry réflexologue.

N'hésitez pas à la contacter pour toutes informations ou pour prendre rendez-vous au 07 86 82 73 29



2 NOUVEAUTÉS AU SALON DE COIFFURE VERTACOTIF'S

VOS CHEVEUX SONT RECYCLÉS !

Les cheveux représentent 50 % des déchets dans un salon de coiffure, soit environ 4 000 tonnes par an en France et la plupart du temps, ils finissent à la poubelle. Capillum, société clermontoise créée en 2019, propose de valoriser ces **déchets**, pour en faire une **ressource** grâce au **recyclage des cheveux**. Elle a développé 2 filières de valorisation.

➔ La première a pour objectif d'utiliser les propriétés absorbantes des cheveux pour dépolluer les océans des hydrocarbures et autres substances polluantes. Les cheveux sont compactés dans un boudin filtrant : le "hairboom". Ces boudins flottants ont été notamment utilisés en juillet 2020 pour limiter la marée noire lors du naufrage, au sud-est de l'île Maurice, du navire japonais Wakashio.

La seconde consiste à prélever la kératine des cheveux qui compose à 95 % le cheveu. Cette dernière sert à fabriquer des cosmétiques et des produits cicatrisants au profit des grands brûlés ou de patients en situation post-opératoire.

Recycler les cheveux afin de transformer un déchet initial en une ressource et préserver l'environnement, une démarche écologique auquel Céline a immédiatement adhéré.

PRENDRE SON RENDEZ-VOUS EN LIGNE

C'est désormais possible grâce à **Planity.com**, plateforme spécialisée dans la prise de rendez-vous beauté (salons de coiffure, instituts de beauté...) qui vous permet de prendre rendez-vous en quelques clics et 24 h sur 24.

Rien de plus facile, il suffit de taper le nom du salon de coiffure, de choisir la prestation et l'horaire qui convient et ensuite de renseigner les coordonnées téléphoniques et adresse e-mail. Un courriel et un SMS de confirmation de rendez-vous vous sont ensuite envoyés.



UNE RETRAITE BIEN MÉRITÉE

Infirmière à domicile pendant 42 ans au service du Vercors, Carine Philibert a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} janvier 2021.

Carine est attachée à Saint-Martin depuis que ses parents, d'abord en vacances à l'hôtel du Vercors, achètent une maison à Tourtre. C'est là qu'elle rencontre l'écu de son cœur. En 1979, jeune diplômée de l'école d'infirmière de Marseille, Carine décide de s'installer en libérale sur le Vercors où le poste n'existe pas encore. La première année, le nombre de patients n'étant pas suffisant, elle cumule avec un poste d'infirmière de nuit à la clinique Saint-Joseph à Valence.

Pendant ces 42 années, Carine a accumulé des souvenirs, des bons et des plus tristes. Elle s'en souvient avec émotion : sa première patiente, Arlette Chapays de Saint-Martin, sa patiente de La Chapelle née en 1896, tous ses patients pour qui elle était l'infirmière et aussi parfois leur confidente. Elle a donné des soins à 2 voire 3 générations de la même famille. Et il y a ces patients qu'elle a accompagné et qui sont partis, parfois beaucoup trop tôt. Même si cela fait partie du métier, ça n'empêche pas d'être affecté.

Carine a aussi affronté les conditions climatiques parfois difficiles du Vercors : les congères, les routes enneigées parce qu'il est tard le soir ou parce que la neige tombe en abondance, terminer le dernier kilomètre à pied pour rejoindre l'habitation d'un patient.

Aujourd'hui bien installée dans son fauteuil, elle regarde tomber la neige avec sérénité, sachant qu'elle ne doit pas partir à 6h du matin ou à 17h pour la tournée jusqu'à 21h et plus, mais elle pense à ses collègues qui sont au front.

Désormais Carine peut organiser sa vie autour de tout ce qu'elle aime ; les voyages, la randonnée et avant tout profiter de son petit-fils.

LA CULTURE A TOUS LES ÉTAGES

Jacquotte et Michel Fontaine sont installés à Saint-Martin depuis 2019.

Cette belle bâtisse aux volets rouges au cœur du village, c'est chez eux. Ils ont mis beaucoup de cœur à l'ouvrage pour la restaurer en respectant son histoire. Ils ont également aménagé la grange attenante à l'habitation, en salle de spectacle et d'exposition.

Michel est un artiste comédien, musicien, conteur, saltimbanque professionnel. Jacquotte, enseignante retraitée, l'accompagne depuis toujours dans ses créations.

32 ans de création musicale et théâtrale soit plus de 30 000 spectacles joués depuis 1989 par « La Compagnie La Cyrène » à travers l'Oise. Plus de 120 spectacles accueillis dans leur « Théâtre International Paysan » depuis 1998.

Dès leur arrivée, en 2019, Michel et sa compagnie ont enthousiasmé le public avec un spectacle aux fenêtres pendant la Fête du Bleu.

L'été 2020, La Compagnie de la Cyrène organise la 1ère édition du « Bazar de Saint-Martin », animation sur une semaine sur le thème de l'accordéon. En 2021, la 2ème édition avait pour thème « le pain dans tous ses états », et en 2022, le vélo sera à l'honneur. Cet évènement est devenu un incontournable de l'été à Saint-Martin.

Michel propose également de nombreux spectacles tout au long de l'année, en solo ou accompagné d'artistes locaux.

Merci Jacquotte et Michel d'avoir choisi notre commune pour poser vos valises.



Aux alentours...

Le marché de la Bourne

Un nouveau marché hebdomadaire est né en mai 2021 dans la commune de Rencurel : « Le marché de la Bourne ». Géré par une association portant le même nom, il est composé de producteurs et commerçants locaux qui proposent des produits de qualité, dont une bonne partie sont BIO. Vous pourrez y retrouver la Ferme des Sisampas (légumes de saison bio), la Ferme de Lucie (fromages et produits caprins), le restaurant le Palegrié (viennoiseries, pains et plats à emporter), Vertacochoch (charcuterie) ... et le dernier samedi du mois d'autres acteurs locaux comme VanAvrac (épicerie ambulante de produits en vrac), Potions et Tisanes des Montagnes (cosmétiques et produits bien-être), Simples et Fées (miels)...



**Le Marché de la Bourne c'est :
tous les samedis matin de 9 h à 12 h 30
à la Balme de Rencurel,
dans le parc Jean Serratrice, au bord de la Bourne.**



Le Marché de la Bourne avec une animation pour le marché de Noël du 18 décembre.

Un commerce au service de la mobilité douce



Gauthier German vient de Lyon et s'est installé à Saint-Martin avec sa petite famille. Passionné de vélo, il a installé sa boutique « VELOPLATO » en décembre 2020, à La Chapelle-en-Vercors.

Quel que soit votre besoin, vous trouverez tout chez VELOPLATO : acheter ou louer un VTT électrique, faire réparer votre vélo, louer une carriole pour partir en famille, jusqu'au petit matériel nécessaire à la pratique du vélo et du bivouac.

Notre territoire est très apprécié des vététistes et des cyclistes de tous niveaux. Un service dédié à cette pratique faisait défaut.

Merci Gauthier d'avoir remédié à ce manque.

**VELOPLATO - 10 avenue de la Terrasse
26420 La Chapelle-en-Vercors
Contacts : 04 69 28 18 94 - 06 34 55 82 92
veloplato@gmail.com
et sur les réseaux sociaux**

FRELON ASIATIQUE : SIGNALER SA PRÉSENCE !

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

Originaire d'Asie, il est apparu en France en 2004 en région Aquitaine. Sa progression a été très rapide car aujourd'hui, la quasi-totalité de notre pays est impactée par cet envahisseur. Il est également présent dans les pays limitrophes. Il a colonisé notre département depuis 2013. Entre 2014 et 2018, le nombre de communes touchées a augmenté ainsi que le nombre de nids signalés et détruits. En 2020, le nombre de nids signalés a doublé par rapport à 2019.

COMMENT RECONNAÎTRE UN FRELON ASIATIQUE ?

FRELON EUROPEEN
VESPA CRABRO



FRELON ASIATIQUE
VESPA VELUTINA



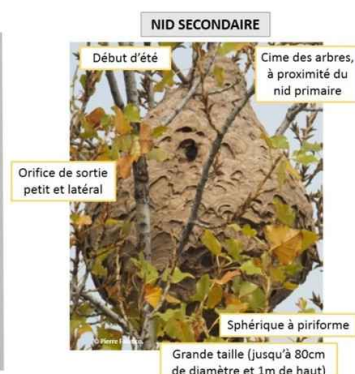
- ✓ Dominante noire, avec une large bande orangée sur l'arrière de l'abdomen
- ✓ Thorax entièrement noir, ailes foncées
- ✓ Extrémité des pattes jaunes
- ✓ Tête vue de face orange, noire sur le dessus

LES NIDS

Au printemps, une femelle construit un nid primaire de petite taille, situé souvent à faible hauteur. Puis dès le début de l'été, la colonie déménage par manque de place et s'installe dans un nid situé généralement en haut d'un grand arbre (15 à 25 mètres et plus).



Attention : peut être confondu avec un nid de guêpe



Ce nid secondaire peut atteindre 80 centimètres de diamètre et son ouverture est située sur le côté.

COMMENT SIGNALER UN INDIVIDU OU UN NID ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

➔ Sur la plateforme de signalement en ligne :

www.frelonsasiatiques.fr

➔ En appelant le numéro :

06 65 30 28 67

Votre interlocuteur déclenchera, si nécessaire, la procédure de vérification et d'identification du nid.

QUI ORGANISE LA DESTRUCTION DES NIDS ?

Sur notre territoire, c'est la Section Apicole du Groupement de Défense Sanitaire de la Drôme (GDS26) qui contacte les entreprises pour détruire les nids.

La campagne de destruction des nids s'étale de juin à novembre.

QUI PREND EN CHARGE LES FRAIS DE DESTRUCTION DES NIDS ?

Dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre ce nuisible, la CCRV et ses 18 communes membres ont souhaité s'impliquer en faveur de la protection des abeilles.

En 2021, les communes ont participé à hauteur de 50 € pour la destruction d'un nid signalé par un particulier sur son terrain. De plus, le conseil départemental de la Drôme a pris en charge 40 € et le complément a été porté par la CCRV (dans la limite de son enveloppe budgétaire).

En 2022, ces participations seront déterminées lors des votes des différents budgets.

SIGNALER SA PRESENCE !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :
Sur le site www.frelonsasiatiques.fr
afin de connaître les démarches

POUR LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE, APPRENEZ A LE RECONNAÎTRE ET SIGNALER SA PRÉSENCE

Etat Civil de novembre 2020 à décembre 2021

Naissances

28 février 2021 : Malo Martin,
fils de Margot David et Thomas
Martin

1er mai 2021 : June Ughetto,
fille de Jeanne Dorin et Julien
Ughetto

25 juillet 2021 : Élio Forot, né à
Saint-Martin, fils de Mélanie
Poitou et Damien Forot

25 novembre 2021 : Sohan
Wegner, fils de Pauline Duranton
et Julien Wegner

Mariages

15 mai 2021 :
Sandra Perrier et Laurent Ngugen

7 août 2021 :
Jean-François Cérézo et Thierry
Vial

25 septembre 2021 :
Clotilde Perez et Serge Thiot
4 décembre 2021 :
Geneviève Faure et Roland
Jacquier

Décès

30 novembre 2020 :
Dominique Daronnat, 60 ans

23 décembre 2020 :
Rolland Peeters, 75 ans

23 janvier 2021 :
Bernard Maytraud, 79 ans

7 mars 2021
Colette Bellier-Benistand,
née Dhervillez, 78 ans

22 mai 2021
Evelyne Marcon, née Piolet,
89 ans

10 juillet 2021
Philippe Goldberg, 90 ans

24 juillet 2021
Manuel Vidal, 82 ans

29 août 2021
Erwan Labeaume, 21 ans

4 septembre 2021
Pierre Guillet, 90 ans

30 octobre 2021
Maurice Cohendet, 74 ans

 HORAIRES D'ACCUEIL Agence Postale et Secrétariat de la mairie	
Tel : 04 75 45 51 68 Mail : mairie-saint-martin@wanadoo.fr Site internet : www.stmartinvercors.fr	
Lundi	10h - 12h
Mardi	10h - 12h
Mercredi	10h - 12h
Jeudi	10h - 12h 14h - 16h
Vendredi	10h - 12h

Permanence
de la Gendarmerie
de La Chapelle en Vercors

Le jeudi matin
de 8h à 12h

HORAIRES DE CONSULTATION DES MEDECINS GÉNÉRALISTES DE LA CHAPELLE

Dr Maire :

- ◆ Consultation SANS RDV : Lundi, Mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 10h30 à 12h.
- ◆ Lundi, mardi, jeudi et vendredi UNIQUEMENT SUR RDV au 04 75 48 20 17 ou 06 09 48 89 25.

Dr Delorme :

- ◆ Prise de RDV EN LIGNE sur Doctolib ou au 04 75 73 10 22.
- ◆ Assistante médicale présente au cabinet pour prise de RDV et conseils les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 16h. En dehors de ces horaires, les appels sont redirigés vers une plateforme téléphonique.

Maison de santé
25 avenue des Grands Goulets
26420 LA CHAPELLE EN VERCORS

Infirmier, infirmières : 06 27 86 59 67

Marie Golain
Angélique Gouy-Pailler
Fabienne Comoglio
Franck Domy

Médecins La Chapelle :

Dr Maire Jean-Philippe 04 75 48 20 17
Dr Delorme Justine 04 75 73 10 22
Prise de rendez-vous possible sur www.doctolib.fr

St Martin { **Kinésithérapeutes :**
(Sous l'hôtel) Julien Ughetto 06 24 35 11 76

La Chapelle { Sébastien Fetter
en Vercors Thomas Daidone 04 75 48 11 69
Sophie Lagot

{ **Psycho-motricienne**
Sophie Fisher 06 46 82 62 28

{ **Orthophonie :**
Rez-de- Gaëlle Salabert 04 75 02 54 85
chaussée de l'espace

{ **Kinésiologie :**
Santé Any Bellier 06 12 67 66 78

{ **Podologie :**
Guénhael Molet 04 75 71 32 83

{ **Réflexologie :**
Caroline Boudry 06 83 04 16 51

{ **Sage-femme :**
Olympe Charles 06 08 89 61 53

{ **Orthophonie :**
1er étage Lucie Maurin 07 70 06 35 63
de l'espace

{ **Acuponctrice :**
Santé Nadine Bertrand 07 81 21 19 86

{ **Ostéopathe**
(méthode Poyet) :
Beatriz Acuna 06 63 90 28 43

{ **Gestalt-thérapie :**
Sylvie Mauborgne 07 86 82 73 29

{ **Massage :**
Cabinet kiné Marie-Paule Gilain 06 81 36 67 75
St Martin

Service aides-soignantes
à domicile ADMR : 04 76 95 94 84

Vétérinaires :
Tristan Ruprecht et Céline Vuillermoz 04 75 48 24 13

Pharmacie La Chapelle : 04 75 48 20 33

Gendarmerie de La Chapelle : 04 75 48 24 44

Maison France Services La Chapelle :
04 75 48 22 22

Conciliateur de justice : sur RV auprès de la mairie
de La Chapelle, tous les 1er jeudis du mois

Permanence de La Croix Rouge, ZI des Dodoux
à St Jean en Royans : Les mercredis de 10 à 12h
Un container à vêtements est installé à coté de la
recyclerie à La Chapelle.

Ramassage encombrants : Selon disponibilités
(hors période hivernale et congés). Inscriptions en
mairie ➔ 2 encombrants maximum par foyer.

Déchèterie intercommunale : 04 75 48 18 25

Horaires du 1er octobre au 31 mai
Lundi et Mercredi : 13h30-16h, Jeudi : 10h-12h et
13h30-16h, Samedi : 10h-12h et 14h-17h

La Piste Recyclable, recyclerie à La Chapelle :
Les jeudis et samedis de 9h30 à 11h30

Médiathèque La Chapelle : 04 75 48 25 62
L 10h-12h ☞ Drive / Me 10h-12h et 14h-17h ☞
permanence / J 8h-12h30 ☞ présence sur le
marché de La Chapelle / V 16h-18h30 ☞ drive, S
10h - 12h ☞ permanence

Transports :
Transport à la demande : secteur de La Chapelle en
Vercors - Villard de Lans. Du lundi au samedi de 9h
à 19h (sauf jours fériés).
Réservation au moins 24h à l'avance au 04 28 61
26 26.

Tarifs pour un aller simple : 5€ (<30km), 10€ (entre
31 et 60km), 12€ (>60km), gratuit < 5ans.

N° ISSN : 752096

Directeur de publication : Andrée Séquier
Tirage en 350 ex : Atelier Graphique Impressions
Ont contribué à ce numéro : équipe municipale, école
primaire, comité des fêtes